

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 605

présenté par
M. Dhuicq

ARTICLE 13 QUINQUIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'IPPP fonctionne de manière efficace pourquoi abîmer ce qui fonctionne ?